RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1956 B 13689
Numéro SIREN : 562 136 895
Nom ou dénomination : LIBRAIRIE ARTHEME FAYARD

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2023 sous le numéro de dépôt 38646

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

Librairie Arthème FAYARD

13 Rue du Montparnasse

75006 PARIS

Comptes au 31/12/2022

DocuSigned by:
F048DB40E4314FA...

Comptes certifiés conformes par la
Présidente-Directrice Générale, le 17 mai 2023

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

Librairie Arthème PAYARD
13 Rue du Montparnasse
75006 PARIS

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif 3
Bilan - Passif 4
Compte de résultat 5

Détail des comptes

Détail des comptes - Actif 8
Détail des comptes - Passif 14
Détail des comptes - Charges 21
Détail des comptes - Produits 32

Annexes

Règles et méthodes comptables 37
Risques juridiques 40
Immobilisations 42
Amortissements 43
Provisions et dépréciations 44
Créances et dettes 45
Fonds commercial 46
Charges à payer 47
Charges et produits constatés d'avance 48
Produits à recevoir 49
Composition du capital social 50
Ventilation du chiffre d'affaires en K€ 51
Charges et produits exceptionnels 52
Participation des salariés 53
Engagements hors bilan 54
Répartition de l'impôt sur les bénéfices 55
Situation fiscale différée et latente 56
Effectif moyen 57
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société 58
Filiales et participations 2022 59

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

Librairie Arthème PAYARD
13 Rue du Montparnasse
75006 PARIS

Comptes annuels

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

Librairie Arthème PAYARD
13 Rue du Montparnasse
75006 PARIS

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	287 420		287 420	287 420
Autres immobilisations incorporelles	7 000	7 000		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	2 132		2 132	
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	268 088	182 385	85 702	91 938
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	45 000		45 000	45 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	3		3	3
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**609 643**	**189 385**	**420 258**	**424 362**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 870 923	36 419	1 834 505	427 537
En-cours de production de biens	210 280	11 200	199 079	196 498
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	1 999 070	1 068 052	931 018	387 509
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	6 985 872	102 156	6 883 716	9 801 897
Autres créances	55 469 408	48 604 264	6 865 144	10 658 063
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	59 845		59 845	193 265
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	20 716		20 716	18 144
ACTIF CIRCULANT	**66 616 115**	**49 822 092**	**16 794 024**	**21 682 912**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**67 225 759**	**50 011 477**	**17 214 282**	**22 107 274**

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

Librairie Arthème PAYARD
13 Rue du Montparnasse
75006 PARIS

Bilan - Passif

Rubriques			31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel	(dont versé :	888 032)	888 032	888 032
Primes d'émission, de fusion, d'apport			1 270 820	1 270 820
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			88 803	88 803
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)		
Report à nouveau			356 704	360 582
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			533 074	1 938 692
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**3 137 433**	**4 546 929**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			2 722 000	3 919 100
Provisions pour charges				
PROVISIONS			**2 722 000**	**3 919 100**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			17 548	178 638
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			3 466 589	2 966 622
Dettes fiscales et sociales			1 094 399	1 478 733
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			9 758	
Autres dettes			6 719 873	8 971 287
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance			46 682	45 966
DETTES			**11 354 849**	**13 641 245**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**17 214 282**	**22 107 274**

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

Librairie Arthème PAYARD
13 Rue du Montparnasse
75006 PARIS

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	12 800 747	7 221	12 807 968	17 202 551
Production vendue de services	1 722 861	16 306	1 739 167	1 914 007
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**14 523 607**	**23 527**	**14 547 134**	**19 116 557**
Production stockée			479 561	-12 679
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			126 264	97 489
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			9 339 069	11 675 653
Autres produits			3 235 530	3 500 930
PRODUITS D'EXPLOITATION			**27 727 558**	**34 377 949**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			127 116	
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			2 683 519	1 495 112
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-1 410 898	-59 605
Autres achats et charges externes			8 967 077	9 456 153
Impôts, taxes et versements assimilés			203 957	208 346
Salaires et traitements			2 717 891	2 548 900
Charges sociales			1 008 014	1 064 146
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 903	14 297
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			5 588 495	6 495 943
Dotations aux provisions			2 618 000	3 786 600
Autres charges			6 120 180	7 559 759
CHARGES D'EXPLOITATION			**28 636 253**	**32 569 650**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-908 695**	**1 808 298**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée			1 495 981	1 721 909
Perte supportée ou bénéfice transféré			35 722	97 524
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			11 246	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			2 318	6 533
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			9 794	385
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**23 358**	**6 918**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			46	43
Différences négatives de change			10 579	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**10 625**	**43**
RESULTAT FINANCIER			**12 733**	**6 874**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**564 298**	**3 439 557**

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

Librairie Arthème PAYARD
13 Rue du Montparnasse
75006 PARIS

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	53 205	78 472
Impôts sur les bénéfices	-21 982	1 422 393
TOTAL DES PRODUITS	**29 246 898**	**36 106 775**
TOTAL DES CHARGES	**28 713 824**	**34 168 083**
BENEFICE OU PERTE	**533 074**	**1 938 692**

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

Annexes

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

(Règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général)

Les comptes annuels de l'exercice 2022 sont établis conformément aux dispositions du règlement n° 2014-03 relatif au Plan général comptable, dans sa version en vigueur au 31 décembre 2022.

Ne sont produites dans l'Annexe que les notes relatives à des informations dont l'importance est significative.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les coûts d'acquisition des logiciels sont enregistrés à l'actif immobilisé à la rubrique « Autres immobilisations incorporelles » et amortis sur deux ans.

Les fonds commerciaux sont évalués chaque année préférentiellement selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Le test de dépréciation consiste en la comparaison de la valeur nette comptable et de la valeur actuelle, cette dernière étant constituée de la plus élevée de la valeur vénale (montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif) ou de la valeur d'usage (estimation des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif, généralement déterminée en fonction des flux nets de trésorerie attendus).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'application des deux règlements du C.R.C. N° 2002-10 relatif aux dépréciations des actifs et N° 2004-6 relatif à la définition et à l'évaluation des actifs n'a pas amené de remise en cause de la comptabilisation des immobilisations existantes au 1er janvier 2005, ni par conséquent des plans d'amortissements pratiqués.
Le principe de décomposition des immobilisations corporelles basé sur l'approche des composants se traduit par aucune comptabilisation séparée, les immobilisations acquises étant des biens non décomposables.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, à l'exception des installations techniques, matériel et outillage industriels, du matériel de bureau et du matériel informatique pour lesquels le mode dégressif a été retenu.

La durée d'amortissement retenue est la suivante :

Mode & durée d'amortissement	Mode	Durée
- Installations générales, agencements, aménagements divers	linéaire	5 et 10 ans
- Matériel de bureau et matériel informatique	dégressif	3 et 5 ans
- Mobilier	linéaire	de 6 à 8 ans
- Autres immobilisations corporelles	dégressif	5 ans

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation et les autres titres immobilisés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Des provisions complémentaires sont constituées lorsque les capitaux propres des filiales présentent un solde négatif.

Conformément à l'instruction 4-B-3-95 du 12 mai 1995, les titres exclus du régime des plus-values à long terme figurent au compte "Autres titres immobilisés".

STOCKS

Les stocks de matières premières sont dépréciés en fonction de leur valeur d'usage.

Les stocks d'en-cours et de produits finis sont évalués au coût de revient et, le cas échéant, dépréciés suivant les règles appliquées dans la profession (pour les produits finis : décision n° 23 du 16 mars 1942, révisée par la lettre ministérielle du 31 juillet 1979 et modifiée par la lettre de Florence Parly du 19 décembre 2000).

Les stocks de marchandises sont valorisés au dernier coût d'achat connu. Du fait de la rotation rapide de ces stocks, la surévaluation qui pourrait en résulter n'est pas significative.

Les dettes correspondantes à ces achats sont inscrites en fournisseurs, factures non parvenues.

CREANCES

Les créances sont retenues pour leur valeur nominale.

Des dépréciations peuvent être constituées si une perte paraît probable.

Les avances consenties aux auteurs font l'objet d'une dépréciation progressive selon leur antériorité. Les pourcentages de dépréciation sont progressifs en fonction du temps écoulé à partir de ces dates.

CREANCES SOCIETES DU GROUPE

Ce poste correspond principalement aux liquidités mises à disposition des sociétés du groupe dans le cadre du système de gestion centralisée de la trésorerie et au compte courant d'intégration fiscale.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour retours d'invendus est constituée à la clôture de l'exercice pour tenir compte du risque économique découlant des retours à venir au cours de l'exercice suivant, concernant des ventes de l'exercice consenties aux libraires avec droit de retour selon les usages de la profession. Ces calculs, basés sur des observations historiques, sont effectués dans le respect de la permanence des méthodes.

Les autres provisions pour risques et charges sont constituées en vue de faire face à des pertes ou charges nettement précisées quant à leur objet et que des évènements survenus ou en cours à la date de la clôture rendent probables.

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

DETTES SOCIETES DU GROUPE

Ce poste correspond principalement aux liquidités mises à disposition des sociétés du groupe dans le cadre du système de gestion centralisée de la trésorerie et au compte courant d'intégration fiscale.

CHIFFRE D'AFFAIRES

La comptabilisation du chiffre d'affaires découle du contrat liant l'éditeur à son distributeur et à ses diffuseurs. La diffusion et la distribution sont confiées à HACHETTE LIVRE. Le chiffre d'affaires de la société est la traduction des clauses contenues dans le contrat de distribution et des variables possibles selon les réseaux de diffusion utilisés.

QUOTE-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN

Il s'agit des résultats de coédition dans le cadre d'activités exercées par des sociétés en participation. Ils sont transférés quand la société est gérante ou, à l'inverse, reçus si le gérant est le coéditeur.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008)

L'information sur les honoraires des commissaires aux comptes n'est pas donnée car elle est indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés de la société Lagardère SCA.

REMUNERATIONS DES ORGANES DE DIRECTION

Cette information n'est pas fournie car elle conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les transactions que la société réalise avec des parties liées, détenues ou non en quasi-totalité, rentrent dans le cadre du cours normal de ses activités.

CONVENTION D'INTEGRATION FISCALE

Pour la détermination de la dette d'impôt (IS, contributions), le résultat fiscal de la société est déterminé comme si elle était imposée séparément et dans les mêmes conditions que si elle n'appartenait pas au groupe d'intégration fiscale.
Les éventuels déficits fiscaux dégagés par la société, avant comme pendant la période d'intégration ne peuvent pas faire l'objet d'un report en arrière sur les bénéfices fiscaux transmis au groupe.
La société s'engage à payer à Lagardère les acomptes d'IS et de contributions, le solde d'IS et de contributions dans les mêmes échéances que si elles étaient payées au Trésor Public.

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

Régime de sécurité sociale applicable aux Directeurs de collection

Depuis l'été 2017, l'Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs (Agessa) a engagé de nombreuses procédures de vérification sociale à l'égard d'un grand nombre d'éditeurs, dont la société LIBRAIRIE ARTHEME FAYARD, visant pour l'essentiel des directeurs de collection.

Dans le même temps, cette vague massive de vérification s'est accompagnée d'un revirement unilatéral et rétroactif de doctrine de l'Agessa visant à exclure les directeurs de collection du régime de sécurité sociale des artistes auteurs et par voie de conséquence, à exclure que ce type d'intervenants puissent être rémunérés en droits d'auteur par les éditeurs.

Le 19 avril 2018, une « lettre » adressée au directeur de l'Agessa et de la maison des artistes, par la ministre des solidarités et de la santé, le ministre de l'action et des comptes publics et la ministre de la culture a validé le changement de doctrine proposé par l'Agessa, excluant, par principe, les directeurs de collection du régime social des auteurs.

Par une ordonnance en référé du 7 novembre 2018, le Conseil d'Etat a suspendu cet arbitrage et dans un arrêt rendu lundi 21 octobre 2019, a rejeté la demande du Syndicat national de l'édition d'annuler la décision de l'Agessa visant à exclure les directeurs de collection du régime de sécurité sociale des artistes auteurs.

Le Décret n° 2020-1095 du 28 août 2020 relatif à la nature des activités et des revenus des artistes-auteurs (JO 29 août 2020), a été précisé par l'instruction ministérielle N° DSS/5B/DGCA/2023/6 du 12 janvier 2023 relative aux revenus tirés d'activités artistiques relevant de l'article L.382-3 du code de la sécurité sociale, publiée en page 149 du Bulletin Officiel Santé du 16 janvier 2023.

Pour rappel, ce décret a étendu le champ des activités principales des artistes-auteurs, en y incluant notamment la direction de collection. Il permet ainsi, depuis le 1er janvier 2021, la rémunération en droit d'auteur d'une activité de conception et d'animation d'une collection, sous réserve condition d'originalité de la collection et hors lien de subordination avec l'éditeur (voir 9° de l'article R.382-1-1 du Code de la sécurité sociale).

Ce décret a introduit également, depuis le 1er janvier 2021, la possibilité de rémunérer en droits d'auteur, les *« participations à la conception, au développement ou à la mise en forme de l'œuvre d'un autre artiste-auteur qui ne constituent pas un acte de création originale au sens du livre I du code de la propriété intellectuelle »* (voir 3° de l'article R.382-1-2 du Code de la sécurité sociale).
Cette disposition pourrait s'appliquer dans certaines conditions, lorsque le critère d'originalité de la collection fait défaut, et permettrait de rémunérer un directeur de collection en revenus accessoires, sous respect des conditions du II de l'article R.382-1-2, à savoir :

- Le directeur de collection est auteur par ailleurs (il a perçu une rémunération en droit d'auteur au titre d'une activité principale) ;
- Le montant total des rémunérations accessoires qu'il perçoit ne doit pas dépasser un plafond annuel, fixé dans le même décret, équivalant à environ à 12.000 € ;
- L'activité de direction de collection ne doit pas être caractérisée par un lien de subordination avec l'éditeur.

En plus de contenir la nouvelle nomenclature utilisée pour les déclarations de droits d'auteur, l'instruction ministérielle du 12 janvier dernier apporte des précisions au décret du 28 août 2020 :

- S'agissant des revenus accessoires, et plus particulièrement des conséquences en cas de dépassement du plafond, l'URSSAF invite l'artiste-auteur à régulariser sa situation (elle n'instaure donc pas de responsabilité pour l'éditeur).

S'agissant des directeurs de collection rémunérés en droit d'auteur, l'URSSAF précise sur le rattachement à ce

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

régime : *« La conception et l'animation d'une collection éditoriale constitue une activité originale qui peut être formalisée par une bible ou tout document énonçant avec précision les caractéristiques essentielles formant l'identité de la collection. Le nom du directeur de collection est associé à la collection ».*

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

Librairie Arthème PAYARD
13 Rue du Montparnasse
75006 PARIS

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	294 420		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			2 132
Install. techniques, matériel et outillage ind.			2 004
Installations générales, agenc., aménag.	179 969		668
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	81 451		5 999
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**261 421**		**10 803**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	45 000		
Autres titres immobilisés	3		
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**45 003**		
TOTAL GENERAL	**600 844**		**10 803**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			294 420	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			2 132	
Installations techn.,matériel et outillages ind.		2 004		
Installations générales, agencements divers			180 637	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			87 450	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**2 004**	**270 220**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			45 000	
Autres titres immobilisés			3	
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**45 003**	
TOTAL GENERAL		**2 004**	**609 643**	

Librairie Arthème PAYARD
13 Rue du Montparnasse
75006 PARIS

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	7 000			7 000
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**7 000**			**7 000**
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers	91 674	12 014		103 688
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	77 808	889		78 698
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**169 482**	**12 903**		**182 385**
TOTAL GENERAL	**176 482**	**12 903**		**189 385**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

Librairie Arthème PAYARD
13 Rue du Montparnasse
75006 PARIS

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	146 100	40 000	42 100	144 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	3 773 000	2 578 000	3 773 000	2 578 000
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**3 919 100**	**2 618 000**	**3 815 100**	**2 722 000**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	1 178 270	1 114 903	1 177 501	1 115 671
Dépréciations comptes clients	102 156			102 156
Autres dépréciations	47 667 034	4 473 592	3 536 361	48 604 264
DEPRECIATIONS	**48 947 460**	**5 588 495**	**4 713 863**	**49 822 092**
TOTAL GENERAL	**52 866 560**	**8 206 495**	**8 528 963**	**52 544 092**
Dotations et reprises d'exploitation		8 206 495	8 528 963	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Librairie Arthème PATARD
13 Rue du Montparnasse
75006 PARIS

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	109 661		109 661
Autres créances clients	6 876 211	6 876 211	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	4 012	4 012	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	160 525	160 525	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	19 758	19 758	
Etat, autres collectivités : créances diverses	10 318	10 318	
Groupe et associés	2 173 970	2 173 970	
Débiteurs divers	53 100 826	53 100 826	
Charges constatées d'avance	20 716	20 716	
TOTAL GENERAL	**62 475 997**	**62 366 336**	**109 661**
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	17 548	17 548		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 466 589	3 466 589		
Personnel et comptes rattachés	497 128	497 128		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	517 714	517 714		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	44 859	44 859		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	34 698	34 698		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 758	9 758		
Groupe et associés	56 946	56 946		
Autres dettes	6 662 927	6 662 927		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	46 682	46 682		
TOTAL GENERAL	**11 354 849**	**11 354 849**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

Librairie Arthème PAYARD
13 Rue du Montparnasse
75006 PARIS

Fonds commercial

Eléments	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Durée d'utilisation
Droit au bail				
Fonds de commerce	287 420		287 420	Illimitée
TOTAL	**287 420**		**287 420**	

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

Librairie Arthème PAYARD
13 Rue du Montparnasse
75006 PARIS

Charges à payer

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
40810003	Fournisseurs factures non parvenues	1 342 350,88		1 342 350,88
40810004	Fournisseurs factures non parvenues	28 946,60		28 946,60
40810005	Fournisseurs factures non parvenues	370 644,96		370 644,96
408101	FOURNISS.FACTURES NON PARVENUES		596 182,97	-596 182,97
408105	FOURNISS.FACT.N/PARVENUES PAPIER		65 250,88	-65 250,88
408109	FOURNISS.FACT.N/PARVENUES CAPR		639 678,95	-639 678,95
408902	FOURN. FACT.NON PARVENUES DIVERS SG		230 762,02	-230 762,02
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**1 741 942,44**	**1 531 874,82**	**210 067,62**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS				
40840001	Fournisseurs factures non parvenues	9 757,50		9 757,50
TOTAL DETTES SUR IMMOBILISATIONS		**9 757,50**		**9 757,50**
AUTRES DETTES				
46860001	Charges à payer hors auteurs	63 198,00		63 198,00
TOTAL AUTRES DETTES		**63 198,00**		**63 198,00**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42820001	Dettes provisionnées pour congés à	175 761,71		175 761,71
428201	DETTES PROV. POUR CONGES A PAYER		225 282,49	-225 282,49
42840001	Dettes provisionnées Participat. de	5 978,44		5 978,44
428401	DETTES PROV.PARTICIPATION SALARIES		13 931,00	-13 931,00
428600	PERSONNEL CH.A PAYER GRATIFICATION		536 936,85	-536 936,85
42860001	Personnel autres charges à payer	309 796,45		309 796,45
42860003	Personnel autres charges à payer 14	4 694,22		4 694,22
428608	PERSONNEL CH.A PAYER 14EME MOIS		4 481,71	-4 481,71
43820001	Charges sociales sur congés à payer	79 949,99		79 949,99
438201	PROV.CHARGES SOCIALES/CONGES PAYES		105 761,36	-105 761,36
43860001	Organismes sociaux autres charges à	101 474,96		101 474,96
43860003	Organismes sociaux autres charges à	2 045,73		2 045,73
438601	ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A PAYER		148 834,65	-148 834,65
438608	CHARGES SOCIALES A PAYER/14E MOIS		1 965,09	-1 965,09
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**679 701,50**	**1 037 193,15**	**-357 491,65**
TOTAL CHARGES A PAYER		**2 494 599,44**	**2 569 067,97**	**-74 468,53**

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

Librairie Artheme PATARD
13 Rue du Montparnasse
75006 PARIS

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600001	Charges constatées d'avance	20 716,13		20 716,13
486101	CHARGES COMPTABILISEES D'AVANCE		18 143,86	-18 143,86
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		**20 716,13**	**18 143,86**	**2 572,27**
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
48700001	Produits constatés d'avance	-46 681,55		-46 681,55
487101	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-45 966,15	45 966,15
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		**-46 681,55**	**-45 966,15**	**-715,40**

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

Librairie Arthème PAYARD
13 Rue du Montparnasse
75006 PARIS

Produits à recevoir

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418102	CLIENTS FRES A ETABLIR STES GR		591 835,33	-591 835,33
41812001	Clients cessionnaires factures à ét	494 322,04		494 322,04
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		**494 322,04**	**591 835,33**	**-97 513,29**
AUTRES CREANCES				
40980001	Fourn. débiteurs-RRR à obtenir et a	9 157,81		9 157,81
409802	FOURNISS.R.R.R.A OBTENIR GROUPE		9 272,37	-9 272,37
44870001	Etat produits à recevoir	10 318,00		10 318,00
448701	ETAT PRODUITS A RECEVOIR		1 333,32	-1 333,32
46870001	Produits à recevoir	1 469 463,00		1 469 463,00
TOTAL AUTRES CREANCES		**1 488 938,81**	**10 605,69**	**1 478 333,12**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		**1 983 260,85**	**602 441,02**	**1 380 819,83**

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

Librairie Arthème PAYARD
13 Rue du Montparnasse
75006 PARIS

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	55 502			16

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

Librairie Arthème PAYARD
13 Rue du Montparnasse
75006 PARIS

Ventilation du chiffre d'affaires en K€

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021	%
Production vendue de biens	12 801	7	12 808	17 202	-25,54 %
Production vendue de services	1 723	16	1 739	1 914	-9,14 %
TOTAL	**14 524**	**23**	**14 547**	**19 116**	**-23,90 %**

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

Librairie Arthème PAYARD
13 Rue du Montparnasse
75006 PARIS

Charges et produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte

Nature des produits	Montant	Imputation au compte

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

Librairie Arthème PAYARD
13 Rue du Montparnasse
75006 PARIS

Participation des salariés

Nature des éléments	Nombre	Montant
Actions non négociables de l'entreprise détenues par les salariés dans le cadre de leur participation aux bénéfices		
Part de la réserve spéciale de participation utilisée hors de l'entreprise au cours de l'exercice		7 174
	TOTAL	**7 174**

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

Librairie Arthème PATARD
13 Rue du Montparnasse
75006 PARIS

Rubriques	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Autre engagements donnés :	
Indemnités de départ à la retraite et autres pour personnel en activité	141 347
Marchandises en dépôt	
TOTAL	**141 347**

ENGAGEMENTS DE DEPART A LA RETRAITE

L'IFRIC (« Comité d'interprétation des normes IFRS ») a adressé en avril 2021 à l'IAS Board (International Accounting Standards Board), pour décision une proposition de modification de la manière de calculer les engagements relatifs à certains régimes à prestations définies, dont les IDR. L'IAS Board a validé cette position début juin 2021.

La modification porte sur l'étalement des engagements qui jusqu'ici se faisait, selon la pratique actuarielle, sur la carrière entière des salariés. L'IFRIC considère que, à partir du moment où, d'une part, aucun droit n'est acquis en cas de départ avant l'âge de la retraite et, d'autre part, les droits plafonnent après un certain nombre d'années d'ancienneté (N), l'étalement devrait se faire sur les N dernières années de carrière du salarié dans l'entreprise qui lui confèrent les droits au moment du départ.

Cette nouvelle méthode de calcul a une incidence sur les IDR mentionnées dans les engagements hors bilan sur les exercices antérieurs, ainsi une correction a été réalisée pour un montant de 179 585.

Le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de l'engagement à la clôture de l'exercice 2021 est de 3,7% contre 1,05 % au 31 décembre 2021.

Les autres hypothèses actuarielles retenues à la clôture de l'exercice sont les suivantes :
- Age moyen de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de croissance moyen des salaires : 2,5 % L'an.

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

Librairie Arthème PAYARD
13 Rue du Montparnasse
75006 PARIS

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	564 298	-21 982	586 280
Résultat exceptionnel à court terme			
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés	-53 205		-53 205
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	**511 093**	**-21 982**	**533 075**

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

Librairie Arthème PAYARD
13 Rue du Montparnasse
75006 PARIS

Situation fiscale différée et latente

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	
Subventions d'investissement	
TOTAL ACCROISSEMENTS	
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	
Participation des salariés	5 978
Autres	-6 969
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	-1 340 661
TOTAL ALLEGEMENTS	**-1 341 652**
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	**1 341 652**
IMPOT DU SUR :	
Plus-values différées	
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

Librairie Arthème PAYARD
13 Rue du Montparnasse
75006 PARIS

Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	32	
Agents de maîtrise, techniciens	4	
Employés	6	
TOTAL	**42**	

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

Librairie Arthème PAYARD
13 Rue du Montparnasse
75006 PARIS

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
LAGARDERE - 4, Rue de Presbourg 75116 PARIS N° SIRET 320 366 446 00013 Les états financiers consolidés sont disponibles à l'adresse ci-dessus.	SA	860 913 045	100,00 %

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

Librairie Arthème PAYARD
13 Rue du Montparnasse
75006 PARIS

Filiales et participations 2022

Informations financières / Filiales et participations	Devise	Capital	Capitaux propres (autres que le capital et avant affectation du résultat 2022)	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	C.A. H.T. du dernier exercice	Résultats nets (bénéfice ou perte)	Dividendes encaissés
					Brute	Nette					
		EN DEVISES	EN DEVISES		EN €		EN €	EN €	EN DEVISES	EN DEVISES	EN €
A - RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR BRUTE DES TITRES EXCEDE 1 % DU CAPITAL											
1 - FILIALES (+ de 50%)											
FAYARD FACTORY	EUROS	45 000	(12 727)	100,00%	45 000	45 000	0	0	0	(5 317)	0
2 - PARTICIPATIONS (entre 10 et 50%)											
B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR BRUTE DES TITRES N'EXCEDE PAS 1 % DU CAPITAL											
1 - FILIALES NON REPRISES AU PARAGRAPHE A											
a) Filiales françaises (ensemble)											
b) Filiales étrangères (ensemble)											
2 - PARTICIPATIONS NON REPRISES AU PARAGRAPHE A											
a) Participations dans les sociétés françaises (ensemble)											
b) Participations dans les sociétés étrangères (ensemble)											

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

LIBRAIRIE ARTHEME FAYARD

Société anonyme au capital de 888.032 €
Siège Social : 13, rue du Montparnasse – 75006 Paris
562 136 895 RCS Paris

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 MAI 2023
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

L'assemblée générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constate que :

- le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit : 533.074,07 €
- augmenté du report à nouveau antérieur bénéficiaire de : 356.704,17 €
- détermine un bénéfice distribuable de : 889.778,24 €

Elle décide, sur proposition du Conseil d'administration, de l'affecter comme suit :

- versement d'un dividende unitaire de 16.00 euros
  pour chacune des 55.502 actions composant le capital social,
  soit un montant de : 888.032,00 €

- affectation du solde au report à nouveau, soit : 1.746.24 €

Ce dividende sera mis en paiement à l'issue de l'assemblée.

Ce dividende ne sera pas éligible à l'abattement de 40 % visé à l'article 158.3.2° du Code général des impôts dans la mesure où l'ensemble des actionnaires sont des personnes morales.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes mis en distribution et les revenus distribués au titre des trois derniers exercices précédant l'exercice 2022 ont été les suivants :

Exercice	Dividende total versé (€)	Dividende éligible à l'abattement prévu à l'article 158.3.2° CGI (€)	Dividende non éligible à l'abattement (€)
2019	1.110.040	1.110.040	-
2020	1.776.064	1.776.064	-
2021	1.942.570	1.942.570	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DocuSign Envelope ID: D51756BE-35CC-4FD6-A7EF-035DF7E30F26

QUATRIEME RESOLUTION (Pouvoirs en vue des formalités)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, ainsi qu'à la société "LES PETITES AFFICHES", une marque de la société LEXTENSO dont le siège social est à Paris- La Défense, La Grande Arche, Paroi Nord, 1 Parvis de La Défense (92044), afin de procéder et ce, y compris par voie dématérialisée avec signature électronique, aux formalités de dépôt et de publicité qui s'imposent, notamment au Registre du Commerce et des Sociétés du ressort du siège social de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
La Présidente-Directrice Générale,
Madame Isabelle SAPORTA

DocuSigned by:
F048DB40E4314FA...

Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

Librairie Arthème Fayard

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mazars
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire
et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Librairie Arthème Fayard

Société Anonyme
RCS : Paris 562 136 895

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société Librairie Arthème Fayard,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Fayard relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

- Les paragraphes « Stocks » et « Créances » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels exposent les modalités d'évaluation et de dépréciation des stocks et des avances consenties aux auteurs figurant à l'actif du bilan de votre société ;
- Le paragraphe « Provisions pour risques et charges » de la note « Règles et méthodes comptables » expose les modalités de constitution des provisions couvrant les risques économiques découlant des retours à venir au cours de l'exercice suivant, concernant des ventes de l'exercice consenties aux libraires avec droit de retour selon les usages de la profession.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables appliquées à ces différentes opérations et des estimations significatives retenues par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe, leur correcte application, et apprécié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris La Défense, le 20 avril 2023

Guillaume Devaux

Librairie Arthème FAYARD

13 Rue du Montparnasse

75006 PARIS

Comptes au 31/12/2022

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif 3
Bilan - Passif 4
Compte de résultat 5

Détail des comptes

Détail des comptes - Actif 8
Détail des comptes - Passif 14
Détail des comptes - Charges 21
Détail des comptes - Produits 32

Annexes

Règles et méthodes comptables 37
Risques juridiques 40
Immobilisations 42
Amortissements 43
Provisions et dépréciations 44
Créances et dettes 45
Fonds commercial 46
Charges à payer 47
Charges et produits constatés d'avance 48
Produits à recevoir 49
Composition du capital social 50
Ventilation du chiffre d'affaires en K€ 51
Charges et produits exceptionnels 52
Participation des salariés 53
Engagements hors bilan 54
Répartition de l'impôt sur les bénéfices 55
Situation fiscale différée et latente 56
Effectif moyen 57
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société 58
Filiales et participations 2022 59

Comptes annuels

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	287 420		287 420	287 420
Autres immobilisations incorporelles	7 000	7 000		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	2 132		2 132	
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	268 088	182 385	85 702	91 938
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	45 000		45 000	45 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	3		3	3
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**609 643**	**189 385**	**420 258**	**424 362**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 870 923	36 419	1 834 505	427 537
En-cours de production de biens	210 280	11 200	199 079	196 498
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	1 999 070	1 068 052	931 018	387 509
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	6 985 872	102 156	6 883 716	9 801 897
Autres créances	55 469 408	48 604 264	6 865 144	10 658 063
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	59 845		59 845	193 265
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	20 716		20 716	18 144
ACTIF CIRCULANT	**66 616 115**	**49 822 092**	**16 794 024**	**21 682 912**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**67 225 759**	**50 011 477**	**17 214 282**	**22 107 274**

Rubriques			31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel	(dont versé :	888 032)	888 032	888 032
Primes d'émission, de fusion, d'apport			1 270 820	1 270 820
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			88 803	88 803
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)		
Report à nouveau			356 704	360 582
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			533 074	1 938 692
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**3 137 433**	**4 546 929**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			2 722 000	3 919 100
Provisions pour charges				
PROVISIONS			**2 722 000**	**3 919 100**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			17 548	178 638
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			3 466 589	2 966 622
Dettes fiscales et sociales			1 094 399	1 478 733
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			9 758	
Autres dettes			6 719 873	8 971 287
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance			46 682	45 966
DETTES			**11 354 849**	**13 641 245**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**17 214 282**	**22 107 274**

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	12 800 747	7 221	12 807 968	17 202 551
Production vendue de services	1 722 861	16 306	1 739 167	1 914 007
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**14 523 607**	**23 527**	**14 547 134**	**19 116 557**
Production stockée			479 561	-12 679
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			126 264	97 489
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			9 339 069	11 675 653
Autres produits			3 235 530	3 500 930
PRODUITS D'EXPLOITATION			**27 727 558**	**34 377 949**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			127 116	
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			2 683 519	1 495 112
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-1 410 898	-59 605
Autres achats et charges externes			8 967 077	9 456 153
Impôts, taxes et versements assimilés			203 957	208 346
Salaires et traitements			2 717 891	2 548 900
Charges sociales			1 008 014	1 064 146
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 903	14 297
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			5 588 495	6 495 943
Dotations aux provisions			2 618 000	3 786 600
Autres charges			6 120 180	7 559 759
CHARGES D'EXPLOITATION			**28 636 253**	**32 569 650**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-908 695**	**1 808 298**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée			1 495 981	1 721 909
Perte supportée ou bénéfice transféré			35 722	97 524
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			11 246	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			2 318	6 533
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			9 794	385
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**23 358**	**6 918**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			46	43
Différences négatives de change			10 579	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**10 625**	**43**
RESULTAT FINANCIER			**12 733**	**6 874**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**564 298**	**3 439 557**

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	53 205	78 472
Impôts sur les bénéfices	-21 982	1 422 393
TOTAL DES PRODUITS	**29 246 898**	**36 106 775**
TOTAL DES CHARGES	**28 713 824**	**34 168 083**
BENEFICE OU PERTE	**533 074**	**1 938 692**

Annexes

(Règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général)

Les comptes annuels de l'exercice 2022 sont établis conformément aux dispositions du règlement n° 2014-03 relatif au Plan général comptable, dans sa version en vigueur au 31 décembre 2022.

Ne sont produites dans l'Annexe que les notes relatives à des informations dont l'importance est significative.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les coûts d'acquisition des logiciels sont enregistrés à l'actif immobilisé à la rubrique « Autres immobilisations incorporelles » et amortis sur deux ans.

Les fonds commerciaux sont évalués chaque année préférentiellement selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Le test de dépréciation consiste en la comparaison de la valeur nette comptable et de la valeur actuelle, cette dernière étant constituée de la plus élevée de la valeur vénale (montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif) ou de la valeur d'usage (estimation des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif, généralement déterminée en fonction des flux nets de trésorerie attendus).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'application des deux règlements du C.R.C. N° 2002-10 relatif aux dépréciations des actifs et N° 2004-6 relatif à la définition et à l'évaluation des actifs n'a pas amené de remise en cause de la comptabilisation des immobilisations existantes au 1er janvier 2005, ni par conséquent des plans d'amortissements pratiqués.
Le principe de décomposition des immobilisations corporelles basé sur l'approche des composants se traduit par aucune comptabilisation séparée, les immobilisations acquises étant des biens non décomposables.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, à l'exception des installations techniques, matériel et outillage industriels, du matériel de bureau et du matériel informatique pour lesquels le mode dégressif a été retenu.

La durée d'amortissement retenue est la suivante :

Mode & durée d'amortissement	Mode	Durée
- Installations générales, agencements, aménagements divers	linéaire	5 et 10 ans
- Matériel de bureau et matériel informatique	dégressif	3 et 5 ans
- Mobilier	linéaire	de 6 à 8 ans
- Autres immobilisations corporelles	dégressif	5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation et les autres titres immobilisés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Des provisions complémentaires sont constituées lorsque les capitaux propres des filiales présentent un solde négatif.

Conformément à l'instruction 4-B-3-95 du 12 mai 1995, les titres exclus du régime des plus-values à long terme figurent au compte "Autres titres immobilisés".

STOCKS

Les stocks de matières premières sont dépréciés en fonction de leur valeur d'usage.

Les stocks d'en-cours et de produits finis sont évalués au coût de revient et, le cas échéant, dépréciés suivant les règles appliquées dans la profession (pour les produits finis : décision n° 23 du 16 mars 1942, révisée par la lettre ministérielle du 31 juillet 1979 et modifiée par la lettre de Florence Parly du 19 décembre 2000).

Les stocks de marchandises sont valorisés au dernier coût d'achat connu. Du fait de la rotation rapide de ces stocks, la surévaluation qui pourrait en résulter n'est pas significative.

Les dettes correspondantes à ces achats sont inscrites en fournisseurs, factures non parvenues.

CREANCES

Les créances sont retenues pour leur valeur nominale.

Des dépréciations peuvent être constituées si une perte paraît probable.

Les avances consenties aux auteurs font l'objet d'une dépréciation progressive selon leur antériorité. Les pourcentages de dépréciation sont progressifs en fonction du temps écoulé à partir de ces dates.

CREANCES SOCIETES DU GROUPE

Ce poste correspond principalement aux liquidités mises à disposition des sociétés du groupe dans le cadre du système de gestion centralisée de la trésorerie et au compte courant d'intégration fiscale.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour retours d'invendus est constituée à la clôture de l'exercice pour tenir compte du risque économique découlant des retours à venir au cours de l'exercice suivant, concernant des ventes de l'exercice consenties aux libraires avec droit de retour selon les usages de la profession. Ces calculs, basés sur des observations historiques, sont effectués dans le respect de la permanence des méthodes.

Les autres provisions pour risques et charges sont constituées en vue de faire face à des pertes ou charges nettement précisées quant à leur objet et que des évènements survenus ou en cours à la date de la clôture rendent probables.

DETTES SOCIETES DU GROUPE

Ce poste correspond principalement aux liquidités mises à disposition des sociétés du groupe dans le cadre du système de gestion centralisée de la trésorerie et au compte courant d'intégration fiscale.

CHIFFRE D'AFFAIRES

La comptabilisation du chiffre d'affaires découle du contrat liant l'éditeur à son distributeur et à ses diffuseurs. La diffusion et la distribution sont confiées à HACHETTE LIVRE. Le chiffre d'affaires de la société est la traduction des clauses contenues dans le contrat de distribution et des variables possibles selon les réseaux de diffusion utilisés.

QUOTE-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN

Il s'agit des résultats de coédition dans le cadre d'activités exercées par des sociétés en participation. Ils sont transférés quand la société est gérante ou, à l'inverse, reçus si le gérant est le coéditeur.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008)

L'information sur les honoraires des commissaires aux comptes n'est pas donnée car elle est indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés de la société Lagardère SCA.

REMUNERATIONS DES ORGANES DE DIRECTION

Cette information n'est pas fournie car elle conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les transactions que la société réalise avec des parties liées, détenues ou non en quasi-totalité, rentrent dans le cadre du cours normal de ses activités.

CONVENTION D'INTEGRATION FISCALE

Pour la détermination de la dette d'impôt (IS, contributions), le résultat fiscal de la société est déterminé comme si elle était imposée séparément et dans les mêmes conditions que si elle n'appartenait pas au groupe d'intégration fiscale.
Les éventuels déficits fiscaux dégagés par la société, avant comme pendant la période d'intégration ne peuvent pas faire l'objet d'un report en arrière sur les bénéfices fiscaux transmis au groupe.
La société s'engage à payer à Lagardère les acomptes d'IS et de contributions, le solde d'IS et de contributions dans les mêmes échéances que si elles étaient payées au Trésor Public.

Régime de sécurité sociale applicable aux Directeurs de collection

Depuis l'été 2017, l'Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs (Agessa) a engagé de nombreuses procédures de vérification sociale à l'égard d'un grand nombre d'éditeurs, dont la société LIBRAIRIE ARTHEME FAYARD, visant pour l'essentiel des directeurs de collection.

Dans le même temps, cette vague massive de vérification s'est accompagnée d'un revirement unilatéral et rétroactif de doctrine de l'Agessa visant à exclure les directeurs de collection du régime de sécurité sociale des artistes auteurs et par voie de conséquence, à exclure que ce type d'intervenants puissent être rémunérés en droits d'auteur par les éditeurs.

Le 19 avril 2018, une « lettre » adressée au directeur de l'Agessa et de la maison des artistes, par la ministre des solidarités et de la santé, le ministre de l'action et des comptes publics et la ministre de la culture a validé le changement de doctrine proposé par l'Agessa, excluant, par principe, les directeurs de collection du régime social des auteurs.

Par une ordonnance en référé du 7 novembre 2018, le Conseil d'Etat a suspendu cet arbitrage et dans un arrêt rendu lundi 21 octobre 2019, a rejeté la demande du Syndicat national de l'édition d'annuler la décision de l'Agessa visant à exclure les directeurs de collection du régime de sécurité sociale des artistes auteurs.

Le Décret n° 2020-1095 du 28 août 2020 relatif à la nature des activités et des revenus des artistes-auteurs (JO 29 août 2020), a été précisé par l'instruction ministérielle N° DSS/5B/DGCA/2023/6 du 12 janvier 2023 relative aux revenus tirés d'activités artistiques relevant de l'article L.382-3 du code de la sécurité sociale, publiée en page 149 du Bulletin Officiel Santé du 16 janvier 2023.

Pour rappel, ce décret a étendu le champ des activités principales des artistes-auteurs, en y incluant notamment la direction de collection. Il permet ainsi, depuis le 1er janvier 2021, la rémunération en droit d'auteur d'une activité de conception et d'animation d'une collection, sous réserve condition d'originalité de la collection et hors lien de subordination avec l'éditeur (voir 9° de l'article R.382-1-1 du Code de la sécurité sociale).

Ce décret a introduit également, depuis le 1er janvier 2021, la possibilité de rémunérer en droits d'auteur, les *« participations à la conception, au développement ou à la mise en forme de l'œuvre d'un autre artiste-auteur qui ne constituent pas un acte de création originale au sens du livre I du code de la propriété intellectuelle »* (voir 3° de l'article R.382-1-2 du Code de la sécurité sociale).
Cette disposition pourrait s'appliquer dans certaines conditions, lorsque le critère d'originalité de la collection fait défaut, et permettrait de rémunérer un directeur de collection en revenus accessoires, sous respect des conditions du II de l'article R.382-1-2, à savoir :

- Le directeur de collection est auteur par ailleurs (il a perçu une rémunération en droit d'auteur au titre d'une activité principale) ;
- Le montant total des rémunérations accessoires qu'il perçoit ne doit pas dépasser un plafond annuel, fixé dans le même décret, équivalant à environ à 12.000 € ;
- L'activité de direction de collection ne doit pas être caractérisée par un lien de subordination avec l'éditeur.

En plus de contenir la nouvelle nomenclature utilisée pour les déclarations de droits d'auteur, l'instruction ministérielle du 12 janvier dernier apporte des précisions au décret du 28 août 2020 :

- S'agissant des revenus accessoires, et plus particulièrement des conséquences en cas de dépassement du plafond, l'URSSAF invite l'artiste-auteur à régulariser sa situation (elle n'instaure donc pas de responsabilité pour l'éditeur).

S'agissant des directeurs de collection rémunérés en droit d'auteur, l'URSSAF précise sur le rattachement à ce

régime : *« La conception et l'animation d'une collection éditoriale constitue une activité originale qui peut être formalisée par une bible ou tout document énonçant avec précision les caractéristiques essentielles formant l'identité de la collection. Le nom du directeur de collection est associé à la collection ».*

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	294 420		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			2 132
Install. techniques, matériel et outillage ind.			2 004
Installations générales, agenc., aménag.	179 969		668
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	81 451		5 999
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**261 421**		**10 803**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	45 000		
Autres titres immobilisés	3		
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**45 003**		
TOTAL GENERAL	**600 844**		**10 803**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			294 420	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			2 132	
Installations techn.,matériel et outillages ind.		2 004		
Installations générales, agencements divers			180 637	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			87 450	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**2 004**	**270 220**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			45 000	
Autres titres immobilisés			3	
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**45 003**	
TOTAL GENERAL		**2 004**	**609 643**	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	7 000			7 000
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**7 000**			**7 000**
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers	91 674	12 014		103 688
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	77 808	889		78 698
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**169 482**	**12 903**		**182 385**
TOTAL GENERAL	**176 482**	**12 903**		**189 385**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	146 100	40 000	42 100	144 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	3 773 000	2 578 000	3 773 000	2 578 000
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**3 919 100**	**2 618 000**	**3 815 100**	**2 722 000**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	1 178 270	1 114 903	1 177 501	1 115 671
Dépréciations comptes clients	102 156			102 156
Autres dépréciations	47 667 034	4 473 592	3 536 361	48 604 264
DEPRECIATIONS	**48 947 460**	**5 588 495**	**4 713 863**	**49 822 092**
TOTAL GENERAL	**52 866 560**	**8 206 495**	**8 528 963**	**52 544 092**
Dotations et reprises d'exploitation		8 206 495	8 528 963	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	109 661		109 661
Autres créances clients	6 876 211	6 876 211	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	4 012	4 012	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	160 525	160 525	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	19 758	19 758	
Etat, autres collectivités : créances diverses	10 318	10 318	
Groupe et associés	2 173 970	2 173 970	
Débiteurs divers	53 100 826	53 100 826	
Charges constatées d'avance	20 716	20 716	
TOTAL GENERAL	**62 475 997**	**62 366 336**	**109 661**

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	17 548	17 548		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 466 589	3 466 589		
Personnel et comptes rattachés	497 128	497 128		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	517 714	517 714		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	44 859	44 859		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	34 698	34 698		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 758	9 758		
Groupe et associés	56 946	56 946		
Autres dettes	6 662 927	6 662 927		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	46 682	46 682		
TOTAL GENERAL	**11 354 849**	**11 354 849**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	

Fonds commercial

Eléments	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Durée d'utilisation
Droit au bail				
Fonds de commerce	287 420		287 420	Illimitée
TOTAL	**287 420**		**287 420**	

Charges à payer

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
40810003	Fournisseurs factures non parvenues	1 342 350,88		1 342 350,88
40810004	Fournisseurs factures non parvenues	28 946,60		28 946,60
40810005	Fournisseurs factures non parvenues	370 644,96		370 644,96
408101	FOURNISS.FACTURES NON PARVENUES		596 182,97	-596 182,97
408105	FOURNISS.FACT.N/PARVENUES PAPIER		65 250,88	-65 250,88
408109	FOURNISS.FACT.N/PARVENUES CAPR		639 678,95	-639 678,95
408902	FOURN. FACT.NON PARVENUES DIVERS SG		230 762,02	-230 762,02
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**1 741 942,44**	**1 531 874,82**	**210 067,62**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS				
40840001	Fournisseurs factures non parvenues	9 757,50		9 757,50
TOTAL DETTES SUR IMMOBILISATIONS		**9 757,50**		**9 757,50**
AUTRES DETTES				
46860001	Charges à payer hors auteurs	63 198,00		63 198,00
TOTAL AUTRES DETTES		**63 198,00**		**63 198,00**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42820001	Dettes provisionnées pour congés à	175 761,71		175 761,71
428201	DETTES PROV. POUR CONGES A PAYER		225 282,49	-225 282,49
42840001	Dettes provisionnées Participat. de	5 978,44		5 978,44
428401	DETTES PROV.PARTICIPATION SALARIES		13 931,00	-13 931,00
428600	PERSONNEL CH.A PAYER GRATIFICATION		536 936,85	-536 936,85
42860001	Personnel autres charges à payer	309 796,45		309 796,45
42860003	Personnel autres charges à payer 14	4 694,22		4 694,22
428608	PERSONNEL CH.A PAYER 14EME MOIS		4 481,71	-4 481,71
43820001	Charges sociales sur congés à payer	79 949,99		79 949,99
438201	PROV.CHARGES SOCIALES/CONGES PAYES		105 761,36	-105 761,36
43860001	Organismes sociaux autres charges à	101 474,96		101 474,96
43860003	Organismes sociaux autres charges à	2 045,73		2 045,73
438601	ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A PAYER		148 834,65	-148 834,65
438608	CHARGES SOCIALES A PAYER/14E MOIS		1 965,09	-1 965,09
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**679 701,50**	**1 037 193,15**	**-357 491,65**
TOTAL CHARGES A PAYER		**2 494 599,44**	**2 569 067,97**	**-74 468,53**

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600001	Charges constatées d'avance	20 716,13		20 716,13
486101	CHARGES COMPTABILISEES D'AVANCE		18 143,86	-18 143,86
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		**20 716,13**	**18 143,86**	**2 572,27**
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
48700001	Produits constatés d'avance	-46 681,55		-46 681,55
487101	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-45 966,15	45 966,15
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		**-46 681,55**	**-45 966,15**	**-715,40**

Produits à recevoir

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418102	CLIENTS FRES A ETABLIR STES GR		591 835,33	-591 835,33
41812001	Clients cessionnaires factures à ét	494 322,04		494 322,04
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		**494 322,04**	**591 835,33**	**-97 513,29**
AUTRES CREANCES				
40980001	Fourn. débiteurs-RRR à obtenir et a	9 157,81		9 157,81
409802	FOURNISS.R.R.R.A OBTENIR GROUPE		9 272,37	-9 272,37
44870001	Etat produits à recevoir	10 318,00		10 318,00
448701	ETAT PRODUITS A RECEVOIR		1 333,32	-1 333,32
46870001	Produits à recevoir	1 469 463,00		1 469 463,00
TOTAL AUTRES CREANCES		**1 488 938,81**	**10 605,69**	**1 478 333,12**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		**1 983 260,85**	**602 441,02**	**1 380 819,83**

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	55 502			16

Librairie Arthème FAYARD
13 Rue du Montparnasse
75006 PARIS

Ventilation du chiffre d'affaires en K€

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021	%
Production vendue de biens	12 801	7	12 808	17 202	-25,54 %
Production vendue de services	1 723	16	1 739	1 914	-9,14 %
TOTAL	**14 524**	**23**	**14 547**	**19 116**	**-23,90 %**

Charges et produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte

Nature des produits	Montant	Imputation au compte

Participation des salariés

Nature des éléments	Nombre	Montant
Actions non négociables de l'entreprise détenues par les salariés dans le cadre de leur participation aux bénéfices		
Part de la réserve spéciale de participation utilisée hors de l'entreprise au cours de l'exercice		7 174
	TOTAL	**7 174**

Rubriques	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Autre engagements donnés :	
Indemnités de départ à la retraite et autres pour personnel en activité	141 347
Marchandises en dépôt	
TOTAL	**141 347**

ENGAGEMENTS DE DEPART A LA RETRAITE

L'IFRIC (« Comité d'interprétation des normes IFRS ») a adressé en avril 2021 à l'IAS Board (International Accounting Standards Board), pour décision une proposition de modification de la manière de calculer les engagements relatifs à certains régimes à prestations définies, dont les IDR. L'IAS Board a validé cette position début juin 2021.

La modification porte sur l'étalement des engagements qui jusqu'ici se faisait, selon la pratique actuarielle, sur la carrière entière des salariés. L'IFRIC considère que, à partir du moment où, d'une part, aucun droit n'est acquis en cas de départ avant l'âge de la retraite et, d'autre part, les droits plafonnent après un certain nombre d'années d'ancienneté (N), l'étalement devrait se faire sur les N dernières années de carrière du salarié dans l'entreprise qui lui confèrent les droits au moment du départ.

Cette nouvelle méthode de calcul a une incidence sur les IDR mentionnées dans les engagements hors bilan sur les exercices antérieurs, ainsi une correction a été réalisée pour un montant de 179 585.

Le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de l'engagement à la clôture de l'exercice 2021 est de 3,7% contre 1,05 % au 31 décembre 2021.

Les autres hypothèses actuarielles retenues à la clôture de l'exercice sont les suivantes :
- Age moyen de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de croissance moyen des salaires : 2,5 % L'an.

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	564 298	-21 982	586 280
Résultat exceptionnel à court terme			
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés	-53 205		-53 205
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	**511 093**	**-21 982**	**533 075**

Situation fiscale différée et latente

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	
Subventions d'investissement	
TOTAL ACCROISSEMENTS	
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	
Participation des salariés	5 978
Autres	-6 969
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	-1 340 661
TOTAL ALLEGEMENTS	**-1 341 652**
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	**1 341 652**

IMPOT DU SUR :	
Plus-values différées	
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	

Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	32	
Agents de maîtrise, techniciens	4	
Employés	6	
TOTAL	**42**	

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
LAGARDERE - 4, Rue de Presbourg 75116 PARIS N° SIRET 320 366 446 00013 Les états financiers consolidés sont disponibles à l'adresse ci-dessus.	SA	860 913 045	100,00 %

Librairie Arthème FAYARD
13 Rue du Montparnasse
75006 PARIS

Filiales et participations 2022

Informations financières / Filiales et participations	Devise	Capital	Capitaux propres (autres que le capital et avant affectation du résultat 2022)	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	C.A. H.T. du dernier exercice	Résultats nets (bénéfice ou perte)	Dividendes encaissés
					Brute	Nette					
		EN DEVISES	EN DEVISES		EN €		EN €	EN €	EN DEVISES	EN DEVISES	EN €
A - RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR BRUTE DES TITRES EXCEDE 1 % DU CAPITAL											
1 - FILIALES (+ de 50%)											
FAYARD FACTORY	EUROS	45 000	(12 727)	100,00%	45 000	45 000	0	0	0	(5 317)	0
2 - PARTICIPATIONS (entre 10 et 50%)											
B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR BRUTE DES TITRES N'EXCEDE PAS 1 % DU CAPITAL											
1 - FILIALES NON REPRISES AU PARAGRAPHE A											
a) Filiales françaises (ensemble)											
b) Filiales étrangères (ensemble)											
2 - PARTICIPATIONS NON REPRISES AU PARAGRAPHE A											
a) Participations dans les sociétés françaises (ensemble)											
b) Participations dans les sociétés étrangères (ensemble)											